

1649 - Jeanne de RAYNALDI fille de feu François RAYNALDI Notaire et de demoiselle Anne de MAYNIER épouse Etienne FROMENT, fils de Pierre FROMENT et petit fils d' Etienne FROMENT et de demoiselle Catherine de FONTANGES. Ce contrat de mariage fut reçu à Esparracq, en présence de Pierre Guillaume d' Estaing, sénéchal de la Haute Gascogne François de la Roche, Maître et Notaire, et de Messieurs de Navailles, sénéchal de la Haute Gascogne, et de Pierre de Campouriez. Le futur marié étoit un neveu de certains de Froment pastre et Chanoine de St. Yves près du Chateau de Beauregard et de St. Geneviève. Nota : En 1658 demourait au 100 Bd. de la Chapelle - La Chapelle ( actuellement Paris ) un dénommé REYNALDI .

26.2.1618 : Mariage de Paul GONIAL de Basse paroisse de St. Amans ; mariage avec Matrice FROMEN. Présence de Pierre FROMEN Prêtre et vicarier de St. Amans ET PAR CONSENTEMENT d'ICELUI, en présence de M. Jean LAYMOND, Francis RAYNALDI et Pierre MIGNAN Prêtre, et autres en foy de ce, etc. ( on voit sans par cet acte, qu'en l'an 1618 des GONIAL vivaient déjà au village de Basse. ) Reg. de Campouriez.

17.2.1613 : Baptême d'Etienne FROMEN fils à Antoine FROMEN et Cécile FROMEN de la Coste. Parrain : Etienne FROMEN d'IZAGUES. Marraine : Catherine MOLIANADE. ( registres de Campouriez )

Chatellenie de Montézic : 1667

LEYGUES :

- Guion FROMEN f.63
- Pierre ALIDIERES f.63

LIENS AVEC " Le BATTUT " .....

Né en l'an 1606 Pierre ROUQUETTE du BATTUT prit pour épouse Jeanne MAYNIER de la Forie Haute.

Un frère de ce Pierre ROUQUETTE avait épousé ANTOINE et cet Antoine venant lui aussi du BATTUT épouse en l'an 1602 Anne CASTAL de SOLASSOLS. Il y a peu de temps : Maison SAUREL. Parmi les enfants de ce couple Jacques ROUQUETTE fut le 1er Mai de l'année 1630 Jacques fut pour MARRAIN et parrain d'ICELUI femme de Jean ROUQUETTE de VANGUES, mari de Jeanne de BATTUT, père que frère de Pierre et d'Antoine.

Le 24 Juillet 1762. la suite nous la savons. Pour confirmer et préciser ces liens de parenté, l'acte intégral de l'acte CASTAL du 10.12.1618 - aimablement recopié et fourni par M. Joseph GAUDET en fournit : LES FEMMES irréfutables .... Cet acte concerne la liquidation de la succession d'une Marie FROMENT " idiote de naissance " ...

qui était Marie FROMENT. Le 26 bien : Jacques ROUQUETTE et sa conjointe Anne VACARESSE - quant ils vivaient à SOLASSOLS eurent une fille qui prénom de GABRIELLE. Gabrielle ROUQUETTE naquit le 11.5.1719. Elle eut comme Parrain : Jean ROUQUETTE un frère de son père, puis comme Marraine : Gabrielle BANGLES de Brénac .....

Le 18 Janvier 1760 fut célébré son mariage avec Jean FROMEN de Paulnac de St. Symphorien de Chénac. Pour ces épousailles, le registre de Catholicité cite comme témoins : Pierre DESMONS des Caselles de St. Symphorien ...

De ces accordailles de Jean FROMENT avec Gabrielle ROUQUETTE âgée de 41 ans (!) un enfant vint au monde le 10.9.1761, c'était une fille. On l'appela MARIE. Le Parrain désigné fut Jean SAUREL gendre de CASTAL de Solassols. Jean SAUREL issu des Dénayrouzes de St. Gervais était le mari de Marquise ROUQUETTE SOEUR DE LA MAMAN de la baptisée de ce jour. La Marraine fut Antoinette SAUREL de PAULNAC Grand Mère de la petite Marie. A ce baptême se trouve aussi noté sur le vieux registre, la présence d'ANTOINE ROUQUETTE du village de BESSE & Etienne MADAULE de Solassols.

La suite fut tragique. Marie FROMENT fille unique est notée dans les actes Notariaux : " IDIOTE DE NAISSANCE " .....

page 2

23.9.1688 : Pierre Rouquette des Pigeyrois est décédé le 23 septembre 1688 A BENAVENT, Paroisse de St. Yves, Ont assisté Jean FROMEN ( ) et Jean LAFON ses proches parents ( signé Julien curé ) = R. St. Symphorien .

Un Pierre ROUQUETTE de Pigeyrois mourut le 23 Octobre ( 1700 ) étaient présents ses proches parents Jean FROMEN & Jean LAFON .

10-7-1770 : Mariage Pierre Durand de Besse & Marie FROMENT d' Huparlac ( En 1845 - Un FROMENT était Poste à Huparlac ... ) (205)

En l'an 1784 , un Pierre FROMEN d'Huparlac est dégrevé de 25 livres , vu l'ordonnance de décharges et modérations sur les 20 èmes. de l'élection de Rodez ( C. 1698)

Au temps de la Révolution , un FROMENT Raymond , possédait du bien à TESQ.

17.3.1746 : Baptême de François ROUQUETTE fils à Antoine ROUQUETTE & Marguerite RECOULES de Montèzie . Parrain : François ROUQUETTE . Marraine : Marie FROMENT .

21.3.1728 : Baptême de Marguerite SABATIER , fille de Jean SABATIER et de Anne PICOU de la Maurèlie . Parrain : Pierre PICOU du village de la Roque , Paroisse de St. Jubèry - Marraine : SAVI Marguerite de la Maurèlie . Présence d'Antoine FROMEN et Jean Picou de la Roque . ( registre de Campouriez )

Vers 1720 : sur le folio 78 des Registres de Catholicité de St. Symphorien on peut lire : Guillaume FROMEN dit l'Hostet des Ondes . Idem : sur le folio 86 - Claude FROMEN dit " L'Hostet " du village des Ondes . ( Le Sobriquet des Rouquette de Besse était " L'hoste pour l'époux & l' Hostesse pour l'épouse )

1728 - 29 : Une Minute N° 110 concerne un FROMEN des Ondes . ( St. Gervais ) 2286

21.4.1730 : Registre de St. Symphorien = Décès de Françoise IMBERT veuve de Claude FROMEN dit l' Hostet des Ondes .

1.1.1741 : Baptême de Françoise FROMEN fille à Guillaume FROMEN , et à Marguerite Cocural . Parrain : Raymond RIGAL des Ondes - St. Gervais . Marraine : Françoise LAPORTE de Colhuènes , paroisse de VITRAC. ( r. de St. Symphorien )

21.8.1775 : Mariage de Jean ROUQUETTE veuf dit " de loche " Sabotier de 44 ans ( né en 1731 ) - fils de feu Antoine ROUQUETTE et de Jeanne d'Oulhac de BENAVENT ; avec : Marie CATRON 34 ans ( née en 1741 ) - fille de François CATRON et de Jeanne FROMEN de BENAVENT .

BENAVENT : 11.9.(X) Baptême de Jean FROME fils de Gérard FROMEN et Delphine FARRÈ . Parrain : Jean ROUQUETTE de BENAVENT . Marraine : Antoinette GOSSEVILLE SAUREL de Credières de Ste. Gezeviève .

Les " FROMEN " de  
La Coste  
( Campouriez )

6.8.1668 : Baptême de Anne DAISSIOLS ,  
fille à Antoine Daissiolis et à FROMEN  
Antoinette mariés de Campouriez .  
Parrain : Antoine AUSTRY d'Entraygues .  
Marraine : Anne FROMEN du village de  
la COSTE . ( registre de Campouriez .

21.2.1680 : Mariage de Pierre Rouquette  
et Catherine FROMEN de la Coste . Prés-  
ent : M. Jean FROMEN Prêtre et  
Antoine SOUTOUL du Bruel . (Campouriez)

21.7.1688 : Baptême de Jeanne Rouquette  
notée ROUQUETTE , mais ne l'oublions pas  
dans le temps passé Rouquette s'écrivait  
tantôt avec un " U " et tantôt sans ..  
La baptisée de ce jour était fille de  
Pierre Rouquette et de Catherine FROMEN .  
Parrain : Antoine GASTAL de Montézic .  
Marraine : Jeanne FROMEN de la Coste .  
Présence de M. JEAN JEAN Vicaire -  
ainsi écrit sur le registre de catholi-  
cité de Campouriez .

20.1.1678 : Mariage de Jean MAYNIER de Cas-  
sou , avec Gabrielle FROMEN de La Coste .  
( registre de Campouriez )

Avant 1686 : Baptême de Guillaume  
ROUQUETTE de la Coste , fils à Pierre  
ROUQUETTE et Catherine FROMEN mariés .  
Parrain : Guillaume ( Brun ) de  
Montézic . Marraine : Isabeau SOUTOUL  
de la Coste . Présence d'Hugues CASAL  
Sacrete Clerc. (reg. de Campouriez)

Vers 1680 : Baptême d'Antoinette  
DAMOIRS , fille d'Antoine DAMOIRS et  
Dame Laperte de la Pradalie . Parrain :  
Pierre DAMOIRS del Combal . Marraine :  
Isennette ( ) DAMOIRS de la Pradalie .  
Présent : M. Jean FROMEN Prêtre de la  
Coste et Guillaume DAMOIRS . (Campouriez)

1694 : Naissance de Pierre Rouquette ,  
fils à Pierre Rouquette et à Catherine  
FROMEN mariés au village de la Coste .  
Parrain : PIERRE ROUQUETTE DE BELLIOC .  
Marraine : Isabeau D'ayssiols de Campou-  
riez ( registre de Campouriez )

10.2.1693 : Dans un acte à cette date  
dans le registre de Campouriez , on  
trouve : Etienne MAYNIER de Cassou , et  
Jeanne FROMEN de la Coste .

17.9.1697 : naquit et fût baptisé Etienne  
Rouquette , fils à Pierre Rouquette et  
Catherine FROMEN , mariés du village de  
la Coste . Parrain : Etienne MAYNIER de  
Cassou . Marraine : Antoinette ROUQUETTE  
de la Manayrie . Présents : Jean MAYNIER  
de Cassou et Guillaume BRUN de la  
Manayrie . ( registre de Campouriez )

4.3.1710 : Mariage d'Antoine DELBER ,  
fils à Raymond DELBER et Anne SOUTOUL  
mariés , quant vivaient au village du  
Bruel , mariage avec Jeanne ROUQUETTE ,  
fille à Pierre ROUQUETTE et Catherine  
FROMEN , mariés du village de la Coste .  
( registre de Campouriez )

11-4-1766 : Baptême d'Antoine  
Rouquette , fils de Guillaume  
Rouquette à Anne Froment , mariés  
du village de la Magnierie . Marraine:  
Antoinette Aldebert .

1713 : Sur cet acte se trouve un autre  
orthographe de Delbès où DELBER ..!  
Baptême de Jean Del Bès fils d'Antoine  
et de Jeanne Rouquette mariés de la  
Coste . Parrain : Jean DAMOUR .  
Marraine : FROUmen . ( registre de  
Campouriez )

26.1.1730 : Décès de Catherine FROMEN  
de la Coste ( registre de Campouriez )

1728 -29 : Obligation portant rente  
constituée par Catherine FROMENT -  
Antoine DELBES & Jeanne ROUQUETTE ,  
au Sieur . SOUTHOU . = N° 204 . 2255

1737 : Bapême à la Manayrie de  
Laurens ROUQUETTE fils à Antoine  
ROUQUETTE et à Margueviller ( )  
RECOULES . Parrain : Laurens  
ROUQUETTE ( aieul ) Paternel .  
Marraine : Jeanne FROMENT du  
Village de Montclaux .

1801 - AN X - Echange ROUQUETTE Guillaume  
de Montézic - FROMENT Barthélémy dudit .  
= N° 49 . 2256

4.8.1672 : Baptême de Jeanne Carrière  
fille à Estienne Carrière Brassier et à  
Peyronne Montchaussonne , mariés de  
Montchausson du village . Marraine : Jeanne  
FROMEN de habitante du village del sol .  
Parrain : Antoine BELMAS de Montchausson .  
( registres de St. Amans des Cots . )

1734 de St. Amans des Cots : Mariage de  
Jeanne FROMENT fille à Jean SOUTOUL  
à St. Amans des Cots .

12.5.1688 : Décès de Charlotte Bénézech du village d'Ayrolles paroisse d'Espinasse. Présents : urand MESTRE & Jean FROMEN de Paulhac .S.Symphorien

16-1-1760 : Mariage de Jean FROMENT, fils légitime et naturel de feu Antoine Froment & Antoinette Saurel, maris du village de Paulhac - Paroisse de St. Symphorien & Rouquette Gabrielle, fille légitime et naturelle de feu Jacques Rouquette & Anne Vaccarone, quant vivaient au village de Solassols. Témoin : Pierre BESONS des Castellets (St. Symphorien de Thénières)

1740 - N° 25 A Jour de Contrat de mariage de ROUQUETTE Gabrielle de Paulhac & Froment Jean de Paulhac - 272

24-2-1751 : Baptême de Pierre Rouquette, fils d'Antoine Rouquette et Catherine Escarril de Jasse. Parrains : Gabrielle Rouquette du village de PAULHAC de St. Symphorien de Thénières. Parrain : Jean FROMENT du dit village. Mère : Ce baptême semble noté autre part le 8-1-1771.

18.1.1761 : Baptême de Marie FROMENT fille légitime et naturelle de Jean FROMENT et de Gabrielle ROUQUETTE du village de Paulhac Paroisse de St. Symphorien. Parrain : Jean SAUREL de Solassols. Marraine : Antoinette Saurel du dit village de Paulhac Gd. Mère de la baptisée ET EN PRESENCE d'Antoine ROUQUETTE du village de BESSE & Etienne Madale de Solassols .25)

Marie FROMENT - " Idiote de Naissance " devait mourir vers 1803 à l'âge de 41 ans.

4.4.1783 : Baptême de Marie FROMENT, fille de Marie FROMENT mais de père inconnu 3147 Marraine : Marie FROMENT de l'Estaco. Cette mère célibataire désignée dans une minute notariale " Idiote de naissance " était la fille de Gabrielle Rouquette dont le précédent généalogique était Solassols et Le Bataut. ( j'ai relevé ce baptême sur les registres de catholicité à la mairie de St. Symphorien et cei en Juin 1974 . )

20.1.1725 - DAUDE = quittance faite par Etienne VENDAC à ROUQUETTE FROMENT 249

6.1.1733 - DAUDE = Vente de Joseph Glentières à ROUQUETTE - FROMEN 2410

1.1.1724 : Vente ALBERNY à ROUQUETTE FROMENT 2411

1728 - 29 : Obligation portant rente constituée par Guillaume FROMENT en faveur de Jean ROUQUETTE = N° 110 . 2419 -

1734 : DAUDE Notaire = une autre quittance à ROUQUETTE FROMENT. 2429

1735 : quittance de Jean ROUQUETTE Fromen à Jacques BOULICHON de Cassuépouls. ( minute DAUDE - de. à Laguiolle - date = 26.2.1735. ) 2451

Registres de St Symphorien - 3123 relevé en Juin 1974 . 1750 : Baptême Antoine ALBOUZE, fils d'Antoine ALBOUZE et d'Antoinette Froment Parrain : Jean Albouze. Marraine : Antoinette SAUREL aïeulé . ( Je n'ai pu bien lire si le prénom était Antoine et bien ANTOINETTE fille donc ...

1751 : Baptême d'Antoinette ALBOUZE, fille d'Antoine ALBOUZE et d'Antoinette FROMENT. Parrain : Jean ALBOUZE oncle paternel. Marraine : Antoinette ALBOUZE aïeule maternelle de PAULHAC de St. Symphorien. ( r. de St. Cervais)

1759 : A l'ESTACO, baptême de Guillaume Albouze, fils d'Antoine Albouze et de Marie FROMENT. Parrain : Guillaume Albouze garçon, oncle paternel. Marraine : Antoinette Froment, fille, tante maternelle du village de PAULHAC. ( reg. St. Symphorien de Thénières )

Texte 1760 - ... le non relevé sur archives de l'Etat de la minute du 26.1.1760 d'inscriptions concernant le mariage et après ... Baptême d'Antoine ALBOUZE veuf des veuves de etc. épouse, fille de Guillaume ALBOUZE et Antoinette FROMENT baptisé avec Jeanne FROMENT CARROL fille de feu Antoine ALBOUZE & Anne (CARROL) épouse du village de MAS

7.10.1789 : Raymond FROMEN fils d'Antoine FROMEN & Marie FURLAN ( Toulouch ) épouse Antoine GINESTON & Catherine ROUQUETTE du Cayrré . 230 d 3153

L'an 1818 et le 17ème jour du mois de Décembre après midi ...

Dans notre étude au lieu et commune de St. Amans , chef lieu de canton au Département de l'Aveyron . Pardevant nous Etienne CASTEL , notaire Royal à la résidence dudit St. Amans , PRESENTS LES TEMOINS BAS NOMMES , ont comparu :

- Etienne SAUREL , garçon propriétaire , cultivateur , habitant du village de Solassols , commune dudit St. Amans .
- Pierre ROUQUETTE - soit Baptiste " note personnelle " - , premier de nom et Jeanne Rouquette , propriétaires , cultivateurs , habitants du village de BESSE sus dite commune de St. Amans .
- Marie ROUQUETTE , première de nom , veuve de Pierre BOSC propriétaire , domiciliée à La Bastide , commune de Roussi Ginolliac - Mairie d'Entraygues .
- Anne ROUQUETTE et Pierre IZARD , mariés de la ville d'Entraygues .
- Marie Anne ROUQUETTE et Jean Baptiste VIGUIE , mariés du village des Tours , commune de Florentin la Capelle .
- Marie ROUQUETTE et Jean FABRE - (Marie seconde du nom) mariés , propriétaires , habitants du village du Puech , commune de BANHANS .

Les femmes dument assistées et autorisées par les maris pour les validités des présentes et tous agissant conjointement et solidairement , les maris et les femmes n'étant réputés que pour un seul , et agissant tous ensemble , tant pour eux que pour et au nom d'autres .

- Pierre ROUQUETTE , second du nom , et Antoine ROUQUETTE , leur frère et beau frère , propriétaires du dit village de BESSE , avec promesse de leur faire ratifier le présent , au besoin à peine de tous dépens , dommages et intérêts .
- Lesquels de leur bon gré ont fait , créé et constitué pour leur procureur pluriel et général , auquel ils donnent plein et accepté pouvoir de pour eux et en leur nom , poursuivre devant le tribunal de première instance d'ESPALION , l'instance qui est pendante , prendre conjointement avec Antoinette ALBOUZE - femme FAU de Missou
- Guillaume ALBOUZE propriétaire de l'Estaco , Jean CAYRON & Antoinette FROMENT mariés du lieu de St. GERVAIS .
  - Thérèse FROMENT fille majeure du village du FAU commune de Ste. Geneviève .
  - Marie FROMENT veuve Pélissier du village du Fau
  - Pierre POUJET du village de Montcans où ( Montolos )
  - Jean LAURENS et Antoinette POUJET du village de Caliaquet .

CONTRE : Symphorien CABROL , ensemble Jean François PEZET et Marie Charles CABROL mariés du village de PAULHAC ... , lesdits CABROL enfants et successeurs légitimes de feu Thérèse FROMENT leur mère , et Catherine COSTES , fille majeure , habitant à Bansergues .

Y faire reprendre l'instance s'il y a lieu par le changement de certaines parties , corriger , réduire , additionner et fixer leur demande s'il y a lieu , ainsi que tout consistoire .

Y FAIRE DECLARER QUE LA SUCCESSION DE MARIE FROMENT , FILLE UNIQUE ISSUE DU MARIAGE DE JEAN FROMENT ET GABRIELLE ROUQUETTE , DECEDEE INTESSTAT , IL Y A ENVIRON 5 ANS , QUE LA DITE SUCCESSION QUI CONSISTE EN BIENS ADVENUS A LADITE FROMENT SUR LES BIENS DE SON PERE ET QUI FORMENT LA RESERVE LEGALE ET ENCORE EN LA TOTALITE DES BIENS DELAISSES PAR SA MERE QUI DOIVENT SE PARTAGER EN EGALES PARTS DANS LES DEUX LIGNES PATERNELLE ET MATERNELLE , y faire donner que les constituants , conjointement avec ceux pour lesquels ils agissent représentant la ligne maternelle ont effectivement droit à la moitié des biens composants la dite succession ,

faire rejeter les demandes formées par ceux qui y ont conjointement une part et attendu que les enfants Cabrol ont la jouissance de la totalité des biens composant la succession de ladite Marie Froment , les faire condamner à délaisser la moitié aux comparants et constituants ( ) , sauf la division entre eux , ainsi qu'il y aura lieu d'après les droits de chacun avec intérêts et restitution de fruits légitimement dus , suivant , l'estimation , partage et liquidation qui seront fait par experts convenés ou pris d'office , par l'état et consistence desdits biens qui sera formé et communiqué sauf impugnations ( ? ) , y faire condamner lesdits CABROL et PEZET à payer aux constituants la somme de 300 francs à titre provisionnel , imputable sur la somme de droit et faire ordonner que , quant à tout jugement à intervenir sera provisoirement exécuté jusqu' .... et en nonobstant opposition et appel , Les constituants lui donnent pouvoir de recueillir la portion de la succession qui leur revient comme qu'aux descendants aux biens délaissés par la dite Froment etc ... Fai en la présence des sieurs Pierre BOULDOIRE et François JUERY , tous deux propriétaires cultivateur , soussignés , avec nous notaire , le s constituants ayant déclaré ne savoir signer de ce requis . (Suivent les signatures de BOULDOIRE , Juery , et CASTEL NOTAIRE .

Acte MARC du 18 Mai 1854 -

Marguerite PICOU veuve de Jean Baptiste VIGUIER demeurant aux Tours Commune de Florentin la Capelle, agissant comme légataire dudit VIGUIER son mari, et encore comme héritière pour 1/4 de Baptiste VIGUIER son fils - ( VIGUIER Père héritier universel de Marie ANNE ROUQUETTE sa première femme, agissant encore au nom de Marie Rose VIGUIER son autre enfant épouse de Pierre Jean ROMIEU, et encore de Nathalie VIGUIER son autre fille, demeurant tous aux TOURS de Florentin la Capelle, cède et transporte à Antoine ROUQUETTE demeurant à BESSE, tous les droits échus à la dite Marie Anne ROUQUETTE dans la succession de Marie FROMENT " Idiote de Naissance ", décédée intestat ( c'est à dire : sans testament ) - décédée intestat à Paulhac - Commune de St. Symphorien de Thénières. Cette cession faite au prix de 150 Francs - payables à la NOEL prochain.

N°181 - 28 ( 8bre ) 1854 -

Arrangement de famille ROUQUETTE de Besse.

Antoine ROUQUETTE agissant en son nom et Rose ROUQUETTE sa sœur demeurant à Besse. Et encore aux noms de François - Félix - Marie Jeanne - Antoinette domiciliés au dit BESSE ... et Marie Jeanne ROUQUETTE épouse de Jean Garrig des Casals de Florentin à tous lesquels, le dit Antoine Rouquette LEUR COUSIN, s'oblige à faire rectifier le présent.

Dans cet acte il est question de :

- Jean Baptiste FROMENT de La Martinie Ste. Geneviève, époux de Marie Charlotte CABROL.

- Il est question de la succession de

feu Marie FROMENT de Paulhac ( St. Symphorien)

- Il est question de Pierre ROUQUETTE héritier

de sa sœur Anne ROUQUETTE.

\* Dans cet acte on trouve aussi nommé Pierre

Rouquette dont le véritable nom est

Jean Baptiste.

\* Question aussi dans ce papier de Marie

Rouquette première de nom et veuve de Pierre

BOBO de La Bastide.

Et aussi de Marie Anne ROUQUETTE, mariée

à Jean Baptiste VIGUIER des Tours.

Et encore de Marie ROUQUETTE seconde de nom

et épouse de Jean VASSE cultivateur au

Puech de Buzbars.

Question d'acte enregistré à Entraygues le

4 Octobre 1854 - Flo.2 verso - case 3 et

daté du 30 Avril 1854. Cet acte avait été

fait et lu à La Bouscarie ( St. Gervais )

en la maison NAUCASE.

Acte Marc du 14.1.1856 : Quittance de Marguerite PICOU Veuve VIGUIER, quittance à Antoine ROUQUETTE de cette somme de 150 francs dont il était question dans l'acte du 18.5.1854.

Nous étions en 1854 et il est ahurissant de noter :

que le du sur la succession de Marie FROMENT vis à vis des " Rouquette de Besse " était -

que la mère avait nom Gabrielle Rouquette. Cette Gabrielle était née en l'an 1.719 ...

C'EST DONC BIEN 137 ANS APRES SA NAISSANCE

que cette affaire était classée dans cette famille des Tours de Florentin la Capelle .!!